

25% DU COUT DU KIT A INSTALLER SUPPORTES PAR L'ETAT

Des encouragements pour la conversion des véhicules au GPL

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a réuni, hier à l'hôtel Moufflon d'Or à Ben Aknoun, sous l'égide du ministère de l'Energie et des Mines (MEM), une soixantaine d'installateurs de KIT GPL-carburant, publics et privés, agréés.

Une réunion, d'information et de sensibilisation, voulue débattre avec ces installateurs sur les modalités de conversion des véhicules particuliers, utilitaires et flottes captives, au GPL (gaz propane liquide). Une conversion inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) à l'horizon 2011, relatif au secteur des transports. Ainsi, il est prévu l'installation de 8000 kits GPL à raison de 2000 kits par année.

En ce sens, des subventions sont accordées aux installateurs par le biais du Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME), relevant du MEM, pour la conversion des véhicules essence à ce carburant alternatif. Cette aide est de 20 à 25% pour chaque kit GPL, en fonction du prix moyen du kit GPL sur le marché national.

En rappelant que le coût du kit varie dans une fourchette de prix comprise

entre 25000 DA et 100 000 DA, selon la nature de la carburant et de l'ancienneté du véhicule mais aussi de l'origine du kit. En notant un niveau de droits de douane du kit importé (5%) des plus faibles.

L'Etat, les banques, les concessionnaires sont concernés

Une mesure incitative certes mais néanmoins insuffisante pour certains installateurs qui n'ont pas manqué d'appeler à réduire ce droit de douane, voire à le supprimer à terme.

Mais aussi d'en appeler à une implication plus forte des banques, le développement du crédit à la consommation allant crescendo, dans le financement des installateurs selon des modalités à étudier et en vue de leur permettre d'amortir leurs frais.

En fait, davantage de soutien de l'Etat est sollicité même si chaque année de nouvelles mesures incitatives sont déployées par le biais de la revalorisation des marges bénéficiaires, la réduction des taxes et autres. De même qu'il est appelé à une plus large adhésion du grand public et des usagers. Egalement, plusieurs installateurs estiment que les concessionnaires automobiles sont aussi concernés et doivent être sensibilisés et s'impli-



quer plus, notamment en commercialisant des véhicules conformes à ce type de carburant et autorisés à circuler en Algérie. En fait, la question se pose en terme de pilotage de l'opération, du choix des véhicules concernés et de la capacité à répondre à la demande.

Cela même si le PNME semble privilégier les nouveaux véhicules dotés d'injection séquentielle, aux résultats jugés plus performants, et dont la carburant est optimisée par un calculateur.

120 000 véhicules déjà convertis

Ce faisant, quelque 120 000 véhicules ont déjà été convertis au GPL. En rappelant que le GPL est un carburant alternatif, économique et disponible, relativement peu polluant à la différence des carburants essence et du gazoil et pouvant être exportable. En effet, l'Algérie est le premier producteur africain et deuxième exportateur au niveau mondial, bien que le GPL ne représente encore qu'une infime partie de la consommation finale des

produits pétroliers. Outre ses qualités reconnues en matière de respect de l'environnement, le GPL permet, selon ses promoteurs, de réaliser des économies, son prix à la pompe étant de 9 DA le litre, soit la moitié environ du prix de l'essence.

Ce carburant est disponible sur la majorité du territoire national à travers un réseau de 343 stations-service recensées en 2005. Cela, sachant un parc automobile national de l'ordre de 3,2 millions de véhicules dont environ 2 millions de véhicules de tourisme, et en hausse de 200 000 nouveaux véhicules chaque année. Egalement un parc à renouveler à 80%, en forte tendance à la diésélisation, le gasoil s'avérant plus économique que les autres carburants classiques quoique plus polluants. Nonobstant le risque de devoir importer à terme le gasoil.

Vers une charte de qualité pour les professionnels

Cela étant, la conversion au GPL dépend également d'une lutte renforcée contre les faux installateurs, du respect de la réglementation administrative et tech-

nique en vigueur et des normes de sécurité, concernant notamment les soupapes de sécurité des véhicules et les équipements des installateurs, ainsi que de la formation technique et la mise à niveau des professionnels.

En ce sens, les installateurs sont invités à souscrire à la charte qualité des professionnels et au guide technique, deux initiatives voulues garantir la pérennité de ce programme, stimuler la promotion de ce carburant et éviter «le bricolage» afin d'éliminer tous risques d'accidents techniques et mortels.

En effet, cette charte veut garantir la sélection des meilleurs équipements disponibles sur le marché, garantir le service offert et le service après-vente, et assurer les meilleures garanties de fiabilité et de longévité au moteur.

En ce sens, les concernés sont appelés à satisfaire à des conditions d'ordre administratif, de travail et de prestations techniques, à des conditions commerciales et des exigences de qualification du personnel et équipement de l'atelier.

Chérif Bennaceur

EN RAISON DE L'ASPHYXIE QUE CONNAIT LA FILIERE

L'Office interprofessionnel du lait (ONIL) réactivé

Le gouvernement relancera l'office national interprofessionnel du lait (ONIL), a-t-on annoncé ce matin sur les ondes de la Radio Chaîne III. Cette décision intervient alors que la filière lait connaît une crise particulière du fait de la rareté du produit. Cette solution, adoptée selon les spécialistes du fait que le gouvernement ait maintenu le prix administré du lait, permettra d'assurer la prise en charge de l'approvisionnement du marché en poudre de lait. Ainsi, et à l'origine de la crise, une flambée des prix de la matière première sur le marché international suite à une restriction de l'offre.

Toutefois, la situation prend de l'ampleur d'autant que les professionnels tirent la sonnette d'alarme sur les difficultés de collecte et de disponibilité de lait cru. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III, M. Boubekeur Arhab, représentant le groupe Giplait, a précisé que la création d'un office interprofessionnel du lait servira de cadre de concertation des différents acteurs de la filière. Il indiquera également que les



décisions seront prises sur la base des recommandations interprofessionnelles. Il s'agira ainsi de réguler le marché du lait. «La création de cet office sera certainement salutaire pour la production nationale du lait», a déclaré M. Arhab qui ajoutera aussi qu'aujourd'hui les conditions sont réunies pour la mise en place d'un tel office. Le problème de collecte n'est pas en reste vu la rareté du lait cru. Les professionnels suggèrent dans ce sens de relever le niveau de subvention. Sachant que le collecteur perçoit ainsi 4 DA et l'éleveur 7 DA, surtout

qu'une âpre concurrence s'est installée pour la collecte de ce produit devenu particulièrement précieux.

Pour l'invité de la Chaîne III, tout le système de collecte doit être revu. Intervenant aussi sur les ondes de la radio, M. Chahat, de l'Institut national d'agronomie d'El-Harrach, notera que pour le développement de la filière lait en amont, il faut alimenter le bétail et assurer un accroissement de la production du fourrage vert. Et ce, surtout s'il s'agit de vaches de races importées. «Depuis 1969, et vu le nombre de têtes importées,

nous devrions avoir dans les 2 millions de vaches. Toutefois, et en raison de la rareté de l'alimentation, il n'existe actuellement que 200 000 vaches. Les autres ont fini à l'abattoir», a souligné le spécialiste. Pour sa part, l'industriel Issad Rebrab ciblera directement le ministère de l'Agriculture sur les ondes de la Chaîne III. Ce dernier «ne veut pas libérer les terres et continue de bloquer la situation». M. Rebrab évoquera à titre de projet de grandes fermes laitières intégrées pour la production de l'aliment de bétail avec une unité de transformation du lait, un vétérinaire, de la recherche développement «un petit fellah ne peut faire cela», déplore l'industriel. Ce dernier évoquera à titre d'exemple un projet de ferme dans la région de Biskra de «9000 hectares avec une disponibilité de la ressource hydrique et la possibilité de prendre en charge 50 000 vaches». «Le wali était d'accord mais il y a eu des blocages au ministère de l'Agriculture», confiera M. Rebrab.

F. Zohra B.

QUED-EL-DJEMAA (AIN-DEFLA)

4 morts et 6 blessés dans un attentat à la bombe

Samedi vers 17h, un camion de transport du personnel relevant de la société russe en charge de la réalisation de la conduite de gaz depuis Sougueur (w. de Tiaret) vers Hadjrat Ennous (w. de Tipasa) a sauté sur une mine dans la région de Ouled Sidaâ, commune de Oued-El-Djemaâ, daïra de Ain-Lechiakh.

Selon plusieurs sources crédibles et concordantes, le bilan de cet attentat sanglant est lourd puisqu'on fait état de 1 mort et de 3 blessés parmi le personnel russe de l'entreprise en charge des travaux du gazoduc et 3 morts et 3 blessés côté ouvriers algériens.

Les 10 victimes ont été évacuées la nuit vers l'hôpital de Ain-Naâdja (Alger). L'attentat a eu lieu dans un chantier situé dans la zone limitrophe des wilayas de Ain-Defla et Médéa, à djebel Louh, une montagne très boisée et d'accès difficile qui a constitué depuis des années le fief des groupes activistes sous la houlette de l'émir Souane, selon diverses sources. On rappellera que la région a été pendant des années le théâtre d'attentats sanglants qui ont ciblé principalement les forces de sécurité. Cependant, depuis plus d'une année, le secteur a connu une certaine accalmie après les vastes opérations de ratissage menées dans le massif de djebel Louh. A la suite de cet attentat, une vaste opération de ratissage a été déclenchée dans la région, où, sporadiquement, on fait état de résurgence d'activités terroristes, qui ont été très intenses durant la décennie 1990 et qui, selon des sources locales, ont considérablement diminué.

Karim O.